SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008

Table des matières

1. Introduction

2. Prises de position Communications – Informations

2.1 Educateur
2.2 Site internet
2.3 Communiqués de presse
2.4 Contributions, interventions
2.5 Consultations
2.6 Le SER dans les médias

3. Fonctionnement interne

3.1 Présidence et secrétariat général
3.2 CoSER
3.3 Gpil. SRL
3.4 Gpil. ARE
3.5 Groupe «Règlements»
3.6 Groupe «Archives»
3.7 Commissions permanentes
3.7.a CP/SER
3.7.b Commissions AAM
3.7.c Commission ES

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

4.1 Rencontres SER-CIIP
4.2 CP/CIIP
4.3 COMETE
4.4 CRE
4.5 CMF
4.6 REREF

5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

5.1 Plénières CDIP
5.2 HarmoS
5.3 Conférence de coordination TIC & Formation
5.4 Nouveautés
5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes
5.5.a enfantine et primaire
5.5.b secondaire I

6. Fondation CPA

7. Appartenances

7.1 IE
7.2 CSEE
7.3 CSFEF
7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail
7.5 Communauté d'action pour le Service public
7.6 Jeunesse & Economie

8. Collaborations

8.1 LCH
8.2 FAPERT
8.3 CROTCES
8.4 FED et FEE
8.5 Jury du prix suisse pour la littérature jeunesse
8.6 Schulen nach Bern

9. Services aux membres

9.1 GENERALI

10. Sigles

11. Rendez-vous importants

Georges Pasquier

1. Introduction *(G. Pasquier)*

Doté d'un riche passé, avec le goût de l'avenir

Ce qui fait la particularité et la force de notre syndicat romand, c'est son histoire toute pleine d'efforts d'harmonisation, souvent à contre-courant, parfois désespérés, mais toujours incroyablement précurseurs.
Durant près d'un siècle et demi, les progrès n'ont jamais été à la hauteur des ambitions ou des espoirs de nos prédécesseurs et puis tout à coup, ces dernières années au niveau romand et ces derniers mois au plan national, l'accélération a été foudroyante.
Ce que nous avons vécu dans cette année 2008, jamais aucun de nos pères dans la profession n'aurait osé même le rêver. La Convention scolaire romande est d'ores et déjà acceptée, le PER est en consultation. HarmoS est en passe d'être admis, malgré le vote lucernois. Un concordat unanime a passé la rampe pour la pédagogie spécialisée. D'autres accords sont signés.
Tous ces progrès de la coordination sont d'autant plus déterminants que le vote de 2006 sur les articles constitutionnels leur donne force de contrainte et non plus faiblesse de recommandation, comme c'était le cas par le passé.
La réalisation d'une partie des espoirs et des objectifs, pour la poursuite desquels notre syndicat a été créé, nous oblige à évoluer, à redéfinir notre combat, à porter notre attention sur la concrétisation des espoirs, mais aussi sur les pièges et les inévitables dangers des mises en œuvre à venir.
L'école romande et l'école au plan suisse sont à un tournant décisif, où toutes sortes de directions prises, toutes sortes d'options envisagées, toutes sortes de décisions conséquentes sont décidées et imposées en dehors du champ d'influence de chacune de nos associations cantonales.
C'est la force de notre union et de notre cohérence romande, la force de notre histoire, la force de la collaboration avec nos collègues alémaniques, qui pourra nous permettre d'agir et d'avoir un certain poids sur le plan romand comme sur le plan national.
La Suisse romande est minoritaire dans notre pays mais, sur le plan éducatif, elle a une bonne longueur d'avance.

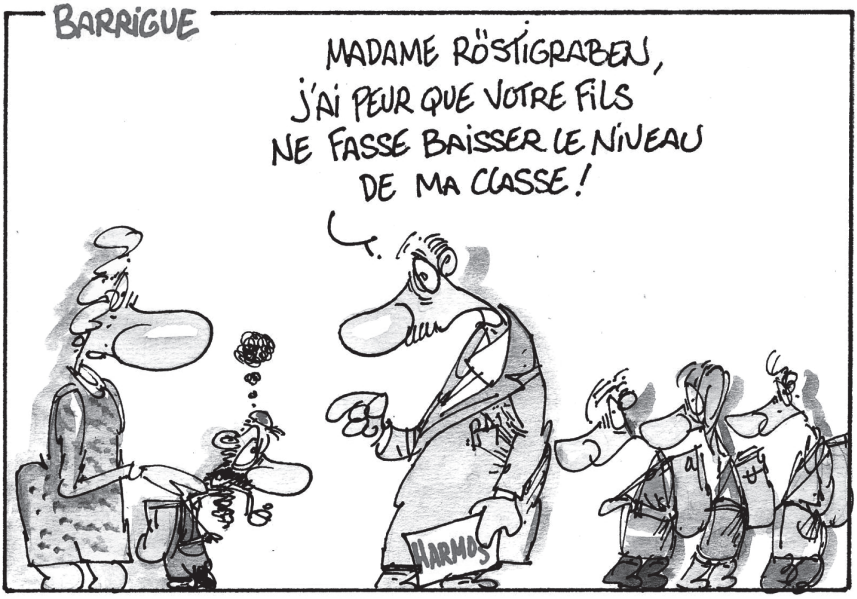

L'indispensable harmonisation, pour laquelle nos voisins alémaniques sont obligés de déployer des quantités d'énergie et d'efforts, est au niveau romand une réalité bien ancrée.

Le plan d'études romand est en consultation, alors que la rédaction de celui d'Outre-Sarine vient d'être mise en chantier.

La Convention romande et HarmoS ont déjà été acceptés par une majorité de cantons romands, alors que la Suisse alémanique doit affronter des référendums.

Cette «avance» romande, c'est en grande partie à l'action volontaire, opiniâtre, réaliste – bien que souvent qualifiée d'utopique – de la faîtière romande et de ses associations cantonales qu'on la doit.

A l'heure des changements au niveau des responsables syndicaux, à l'heure de la relève dans les cantons, du rajeunissement du corps enseignant, puissent ces idéaux et ce combat pédagogique perdurer, être repris et renouvelés par un corps enseignant toujours plus responsable et enthousiaste.

Le SER est doté d'un riche passé, il doit développer son goût de l'avenir et sa volonté de se battre encore et toujours.

Nicole Rohrbach

2.1 Educateur *(N. Rohrbach)*

L'Educateur inaugure 2008 habillé de neuf: nouvelle mise en page et nouvelles couleurs donnent un nouveau rythme à la lecture de notre magazine préféré. Les premières réactions sont positives, les suivantes aussi, même si, ici et là, s'élèvent quelques critiques: des goûts et des couleurs, difficile de discuter! Un exemple: certains apprécient le noir profond utilisé pour la partie dossier, relevant son impact, d'autres le décrient et réclament de la couleur partout (pour rappel: le «tout-couleur» est impossible pour l'instant pour des raisons financières). Des professionnels de la branche (journalistes, graphistes) saluent pour leur part le résultat, soulignant le dynamisme et l'efficacité de la mise en page. Merci pour cette création à Sylvie Malogorski, typographe à l'imprimerie Montfort à Monthey!
Des rubriques disparaissent au début de l'année civile – Michael Pool, en retraite, laisse ses pages «Cinéma», «Lecture» et «En toutes lettres». D'autres apparaissent:
«J'éduque donc je lis», tenue par Etiennette Vellas qui livre dans chaque numéro ses coups de cœur en matière de lectures utiles aux enseignant-e-s dans leurs pratiques diverses.
«Education aux médias», assurée par Christian Georges, collaborateur scientifique chargé du secteur médias à la CIIP.
«Le mot de la FAPERT» où s'exprime chaque fois une autre association cantonale de parents.
Par ailleurs, à la dernière rentrée scolaire, une page cinéma réapparaît, due à la plume de Marc Houvet.
Comme toujours, les dossiers abordent des thèmes très divers:
– Repères d'ados
– Psychomotricité: rythmes, équilibre et mouvement
– Les savoirs éprouvés des mouvements pédagogiques
– L'école face aux migrations
– Je courrielle, tu sms, ils chattent
– Orthographe, où en es-tu?
– La philosophie dès l'alphabet
– Cadrer pour éduquer
– Travail de mémoire, quel devoir pour l'école?
– Quelle histoire en classe?

– Les droits de l'enfant au service de l'éducation (assuré par la FED et la FEE)
– Le retour des Assises 2008…
Le numéro spécial est dédié, 40e anniversaire oblige, à Mai 68 et ses impacts dans l'enseignement. 2008 se terminera avec un dossier consacré à la planification de l'enseignement.
Le comité de rédaction continue de se réunir en moyenne une fois par mois pour préparer les thèmes des dossiers à venir. Il voit deux de ses membres se mettre provisoirement en retrait pour des raisons professionnelles: Paolo Cattani depuis la rentrée scolaire et depuis cette fin d'automne José Ticon. Nicolas Perrin, professeur-formateur à la HEP-Vaud, membre associé de l'équipe Form'Action à la FPSE (Université de Genève), vient épauler l'équipe restante, composée de Simone Forster, Etiennette Vellas et Christian Yerly.
Dans les rédactions cantonales aussi, quelques changements sont intervenus: derniers billets de président de Jean-François Kunzi et Francis Baour, passage de témoin en terre neuchâteloise de Saïd Khamlichi à Stefan Lauper.
Enfin, la rédaction centrale, à Martigny, bénéficie toujours des services efficaces de Véronique Jacquier Darbellay.

2.2 Site internet *(G. Pasquier)*

Le site SER-EDUCATEUR continue de s'étoffer. On y trouve toutes les informations les plus récentes, l'évolution des dossiers de ces dernières années, mais aussi beaucoup d'éléments antérieurs comme, par exemple, les thèmes des congrès depuis 1866.
Les actualités, depuis août 2000, au fil des années et des mois (plus de 1'000 articles) peuvent être consultées et l'on peut retrouver tous les sujets des dossiers de l'Educateur depuis janvier 1990.
Mais notre site est aussi et surtout utile aux membres SER pour les événements d'actualité. On peut s'y inscrire pour les manifestations (Assises, Journée Enseignement spécialisé, Semaine romande de la lecture, premières de films, …), on peut y écouter ou réécouter des interventions

des Assises, des congrès, etc., on peut y consulter les prises de position du SER, les PV des Assemblées des délégués, on peut y puiser des propositions d'activités pour la Semaine romande de la lecture, télécharger les histoires à terminer, proposer les productions des élèves pour publication, etc.
Les liens existent évidemment vers chacun des syndicats cantonaux et tout internaute peut s'adresser directement à chaque responsable d'association.
La «mailing list» continue de progresser et compte actuellement plus de 700 adhérents.

Nicole Trinchero

2.3 Communiqués de presse *(N. Trinchero)*

Voici les communiqués de presse adressés aux médias pour la période 2007/2008:
– Pédagogie spécialisée: la balle est dans le camp des cantons – 02.11.2007
Le SER salue la signature par la CDIP de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée et souligne qu'il veillera à ce que les cantons allouent les ressources nécessaires pour la meilleure mise en œuvre possible des termes de cet accord, lorsque ce dernier aura été ratifié par les parlements cantonaux.
– PISA 2006: bien, mais pas encore ça! – 04.12.2007
A l'instar de LCH, le SER relativise les effets d'annonce sur les résultats de PISA 2006. Les deux faîtières fustigent l'utilisation réductrice qui en est faite par les médias (classement international simpliste) et appellent les politiques à mettre en œuvre des mesures appropriées pour pallier les carences du système éducatif que les analyses approfondies des résultats des différentes enquêtes PISA mettent en lumière.
– Parents et enseignants soutiennent l'accord HarmoS et la convention scolaire romande – 29.05.2008
Face à la menace de référendums, le SER et la FAPERT apportent, au travers de ce communiqué de presse commun, leur plein appui à ces deux concordats.

– Des Assises ouvertes à tous – 22.09.2008
Annonce, informations et publicité pour la quatrième édition des Assises romandes de l'éducation.

Ces prises de position peuvent être consultées sur le site SER à l'adresse:
http://www.le-ser.ch/ser/docu/comm_presse.html

2.4 Contributions, interventions *(G. Pasquier)*

Les contributions et les interventions tant dans les médias qu'au sein de diverses associations, congrès, forums, du président SER et des présidents des AC sont très nombreuses et ne peuvent être relatées de manière exhaustive.
Lors de leurs apparitions à la TSR, à la RSR ou dans les radios et TV locales, Olivier Baud, Jacques Daniélou, Georges Pasquier et tous les responsables cantonaux ne manquent pas de citer le SER et de parler de la cohésion du corps enseignant romand. De nombreuses participations des uns et des autres ont eu lieu cette année, notamment à «Infrarouge», à «Mise au point», au Journal de 19 h 00 ou de 19 h 30, au Forum «On en parle», etc. pour ne parler que des médias institutionnels. Quelques exposés et tables rondes sont aussi à signaler.

2.5 Consultations *(N. Trinchero)*

Au niveau suisse:
– Lignes directrices relatives aux niveaux de compétence en langues dans la formation initiale des enseignants de l'école obligatoire (consultation CDIP)
Le SER a profité de cette consultation pour réaffirmer sa position en faveur d'une élévation du niveau de la formation pour tous les enseignants de la scolarité obligatoire (master professionnel).
En effet, arguant que le métier d'enseignant devient de plus en plus exigeant et complexe et que le niveau de compétences requis doit être revu à la hausse de manière

généralisée, la faîtière s'est insurgée contre la politique de la CDIP qui multiplie les exigences pointues, branche par branche, développant ainsi une logique de «multi spécialistes» sans en mesurer les conséquences.
Le SER n'exclut pas des interventions de spécialistes, mais il demande que celles-ci soient cadrées et qu'elles s'organisent au sein même de chaque établissement, avec une répartition concertée des «spécialités» entre enseignants au bénéfice d'une solide formation de généraliste.
– Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études (consultation CDIP)
Pour le SER, l'harmonisation est incontournable et bonne, mais une augmentation des bourses d'études est indispensable. En effet, du fait de l'évolution de la forme des études (processus de Bologne, par exemple), il devient très difficile pour les étudiants d'avoir des activités annexes nourricières permettant de combler les montants actuels souvent insuffisants. La faîtière se déclare également très réservée sur le fait de pallier le manque de subventions par des prêts, estimant que ces derniers sont des facteurs aggravants de discrimination sociale.

Au niveau européen:
– Consultation du CSEE relative au système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement de la formation professionnels
Bien que la Suisse n'appartienne pas à l'UE, le SER a tenu à relever l'importance de la mise en place d'un système de crédits européen pour la formation professionnelle (ECVET), tout comme cela a été fait pour l'enseignement supérieur (ECTS).
La faîtière romande partage l'avis de la Commission européenne qui estime qu'une harmonisation de ce type contribue à la réforme des systèmes nationaux d'enseignement et de formation professionnels et à la promotion d'un véritable apprentissage tout au long de la vie.

En cours:
– Consultation CIIP sur le PER;

– Consultation CDIP sur l'enseignement des langues étrangères au degré secondaire II.
A noter encore que le SER n'a pas répondu à la consultation lancée par le Département fédéral de l'économie (DFE) sur la révision totale de l'ordonnance sur la maturité professionnelle, ce degré n'étant pas suffisamment représenté au sein du SER pour permettre une réponse romande étayée.

2.6 Le SER dans les médias

10 POLITIQUE 7.10.2008 LE MATIN

FAUT-IL VIRER LES PROFS DES PARLEMENTS?

PROJET DE LOI
Empêcher les enseignants de devenir députés: cette volonté du gouvernement jurassien étonne leur syndicat romand, pour qui «toute la population devrait être représentée».

ENSEIGNANTS
La volonté du gouvernement jurassien de leur fermer les portes du parlement ressemble à une vengeance, selon les syndicats.

Le Temps Lundi 28 avril 2008

Vous et nous
Vous écrivez

Ecole: attention, on peut tomber du toit!

«SANS-DIMANCHE 27-28 SEPTEMBRE 2008 24 HEURES

«Ecole et société n'ont plus les mêmes valeurs»

ÉDUCATION

Aujourd'hui, quand un élève déborde, c'est en une des journaux

25 mai 2008. Le Matin Dimanche • 3

Actu suite

Pour des quotas d'élèves étrangers dans les classes

ÉCOLE. Un seuil maximal d'élèves non francophones dans les classes. C'est la proposition du radical genevois Hugues Hiltpold. Objectif: donner une égalité des chances pour tous, et donc soutenir l'école publique républicaine. Celle-ci sera revalorisée par cette mesure qui profitera à chacun. Lire l'édito en page 16

La proposition:
Fixer un seuil maximal d'élèves non francophones dans les classes, différent selon les communes, par rapport à une aire plus large géographique et au niveau des classes.

Hugues Hiltpold déposera dans quelques semaines une motion au bureau du Grand Conseil genevois. Et il proposera l'idée à la prochaine session des Chambres fédérales à Berne pour donner une impulsion à l'ensemble des cantons en matière d'éducation.
Cette proposition provocante, fait déjà grincer des dents (lire l'encadré des étudiants).

«La question n'est pas tabou chez nous. Mais il ne faut pas stigmatiser les jeunes étrangers. La nation de non francophone est difficile à cerner. Mettre plusieurs enseignants par classe serait plus judicieux»
Jacques Dunitz, président de la Société pédagogique genevoise

«C'est une idée opportuniste qui va précisément à l'encontre des principes de l'école républicaine. L'enquête PISA constate que Genève et Vaud sont des cantons en avance en matière d'intégration»
Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat vaudoise

«Tout ce qui contribue à la mixité sociale et à la cohésion nationale est une bonne chose. Mais ce n'est pas en stigmatisant, en ajoutant des contraintes supplémentaires, que nous y parviendrons. Il faut plutôt mettre des moyens dans les ZEP, les classes spécialisées, les classes d'accueil. Et de manquer d'abécédaire, il est tout que les classes supplémentaires se trouvent dans le même bâtiment. A Genève il y a de la réserve»

Face qu'elle constatée que «Tout ce qui contribue à la cohésion nationale est une bonne chose. Mais ce n'est pas en stigmatisant, en ajoutant des contraintes supplémentaires, que nous y parviendrons. Il faut plutôt mettre des moyens dans les ZEP, les classes spécialisées, les classes d'accueil. Et de manquer d'abécédaire, il est tout que les classes supplémentaires se trouvent dans le même bâtiment. A Genève il y a de la réserve»

3. Fonctionnement interne

3.1 Présidence et secrétariat général

(G. Pasquier et R. Gritti)

Comme tout nouveau fonctionnement, celui du SER découlant des nouveaux statuts votés fin 2006 exige un certain temps de mise en place.
Si le fonctionnement de la présidence a fait l'objet d'un rapport plus détaillé lors de l'AD du printemps 2008, celui du secrétariat général, plus largement, devrait être évoqué dans une prochaine assemblée. Le présent rapport d'activité ne peut que témoigner du fait qu'une partie du travail de réorganisation reste à faire et préciser la mise en place réalisée jusqu'ici.

Présidence:
Voir rapport à l'AD du 12 avril 2008 «Fonction de président et taux d'activité».

Secrétariat général:
Après avoir endossé exclusivement le «costume» de comptable pendant quelques mois, le secrétaire général a goûté à d'autres activités enrichissantes. L'une d'elles fut aussi laborieuse que passionnante: le travail sur la grille horaire romande. En effet, PER oblige, le secrétaire général s'est vu confié par le Comité du SER, la mission de plancher sur cette délicate question pour les sept cantons romands. La façon de l'aborder, le contenu et la recherche d'informations se sont avérés complexes et ardus. Les premiers résultats de cette étude ont abouti à divers tableaux comparatifs par cycles, domaines, disciplines et par canton qui démontrent déjà des différences cantonales non négligeables. La deuxième phase de cette étude est en cours en collaboration avec la commission pédagogique du SER.
Le secrétaire général s'est ensuite petit à petit familiarisé avec un autre volet de sa responsabilité, les différents aspects de l'organisation de manifestations telles que les Assises. Le développement de la logistique a demandé une redistribution des tâches et des responsabilités au sein du secrétariat général. L'organisation et la coordination des diverses manifestations du SER sont désormais de l'entière responsabilité du secrétaire général.

Il a également commencé à développer la part de son mandat qui consiste à participer à diverses délégations et groupes de travail tels que:
– SER - CIIP;
– SER - CROTCES;
– SER - LCH;
– Gpil. ARE;
– Commission ES (organisation de la Journée du 5 novembre 2008);
– Groupe de travail «Règlements»;
– Groupe de pilotage «Schulen nach Bern»;
et à représenter le SER à diverses occasions ou en remplacement du président.
Il s'occupe aussi de l'étude de divers services et prestations aux membres, dont un contrat collectif de protection juridique en collaboration avec LCH.
L'organisation du secrétariat général reste la même en termes de taux d'activité malgré une nouvelle distribution de certaines tâches et responsabilités au sein de son personnel. Les grandes compétences et les connaissances accumulées de la secrétaire du SER, Nicole Trinchero, restent un atout indispensable dans le bon fonctionnement du secrétariat général, comme celles de la secrétaire de l'Educateur, Véronique Jacquier Darbellay.
Un bilan plus complet a été promis pour une prochaine assemblée. Celui-ci a paru encore prématuré pour celle de cet automne.

3.2 CoSER *(G. Pasquier)*

Véritable cœur opérationnel du SER, le CoSER est entré dans une phase de stabilisation importante. De par les tâches qu'il assume, tout d'abord : après plusieurs années de travail et de soucis sur les questions d'organisation et de réorganisation, le CoSER a pu se concentrer davantage sur les très nombreux dossiers conjoncturels. De par la nature même de ces dossiers ensuite: sur le plan romand, tant que sur les plans national et international, la complexité des analyses et des décisions qui conduisent à une plus grande harmonisation a subi une forte accélération. De par la

Le CoSER en plein travail

reconstruction de son fonctionnement enfin: la physionomie du CoSER a beaucoup changé et changera encore. La fin du mandat de plusieurs présidents, actifs depuis plusieurs années, l'entrée en fonction de leurs successeurs refaçonnent petit à petit la dynamique de notre exécutif romand.

Sur cette année 2008, les travaux du CoSER ont porté en vrac et dans le désordre (pour l'essentiel) sur: la formation des enseignants au travers de l'évolution des HEP (forum de la COHEP), le concordat HarmoS et l'élaboration des standards, le plan quadriennal de la CIIP, l'enseignement de l'anglais et la place des langues à l'école (le bilinguisme et la didactique intégrée), la dynamique familles-école (collaboration avec la FAPERT), la formation syndicale, les campagnes de «recrutement» (le développement de la solidarité professionnelle), le problème du temps de travail de l'élève (analyse et harmonisation des grilles horaire), l'organisation des Assises et la question de l'autorité à l'école, la mise en place de la Semaine romande de la lecture, la dernière version du PER et la consultation, les moyens d'enseignement, l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée et sa mise en œuvre, la mise sur pied de la Journée «Enseignement spécialisé», les documents produits par LCH, les programmes des partis politiques concernant l'école, la formation des directeurs, la prise en compte des grands dossiers nationaux et internationaux, etc.

La participation au CoSER donne l'occasion à chacune et à chacun de faire part des problèmes rencontrés dans son canton, de confronter ses réalités avec celles des autres et de trouver des visées, des positions et des solutions communes qui facilitent la gestion des difficultés locales.

Josy Marti

3.3 Gpil. SRL *(J. Marti)*

La 4e édition de la semaine romande de la lecture a eu lieu en novembre, comme de coutume. Elle a tourné autour du thème «Ecouter lire» pour favoriser la lecture à haute voix et l'implication des parents en se référant à l'ouvrage «Le plaisir de lire expliqué aux parents» écrit par Christian Poslaniec. Le groupe de pilotage avait beaucoup misé sur le

cycle de conférences animé par Christian Poslaniec et son acolyte Cécile Quintin, en plusieurs lieux en Romandie. Christian Yerly, du Gpil. SRL, a coordonné l'organisation des conférences avec les différentes HEP impliquées.
Un bilan présenté par le Gpil. SRL au CoSER a été tiré. Tout le monde s'accorde à dire que la semaine de la lecture doit continuer, se perpétuer, entrer dans les moeurs. Des liens intéressants avec des bibliothécaires, les HEP, les délégués à la lecture, la revue «Résonnances» et diverses associations ont été tissés. Il s'agit maintenant de les maintenir. Mû par ces encouragements, le groupe de pilotage s'est remis à la tâche, renforcé par deux nouveaux membres bienvenus: Suzanne Schoeb, SPG, et Dominique Fellay, SPVAL. Georges Pasquier nous prête fidèlement main forte.

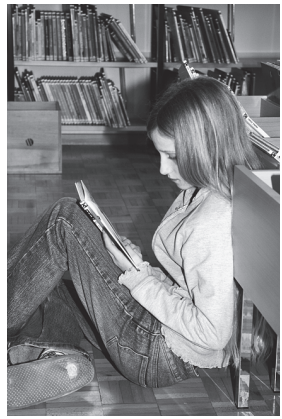

La 5e édition s'annonce sous les meilleurs auspices:
… Parce que l'acte de lire ne doit pas se cantonner à une seule semaine … En avant-première, du 17 au 20 novembre, un cycle de conférences animé par Roland Goigoux, Professeur à l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, est prévu. Le thème «La compréhension en lecture: quelles pratiques pour mieux comprendre?» s'inscrit tout naturellement dans l'axe proposé pour cette année «Guérir».

La semaine de la lecture, du 24 au 28 novembre, sera principalement consacrée à imaginer la fin d'une histoire écrite soit par Bernard Friot, Suzie Morgenstern ou Florence Aubry. En effet, ces 3 auteur-e-s se sont prêté-e-s au jeu d'écrire une histoire conçue spécialement à notre intention - ou d'en offrir une - afin que les petits et grands élèves de Romandie et d'ailleurs inventent, rédigent, se prennent eux aussi au jeu de l'écriture du dernier épisode de l'histoire choisie. Le but est ensuite de publier ces fins d'histoires sur le site, pour que chacun puisse y avoir accès pour découvrir, lire, s'amuser de toutes ces fins possibles. En guise de bouquet final, le dernier épisode de chaque auteur-e sera publié sur le site le vendredi 28 novembre.
Vous voulez en savoir plus, allez donc consulter régulièrement le site www.le-ser.ch. Des liens intéressants vous sont également proposés, ainsi qu'une marche à suivre pour savoir comment fairer pour participer. Le groupe de pilotage se réjouit de vous lire!

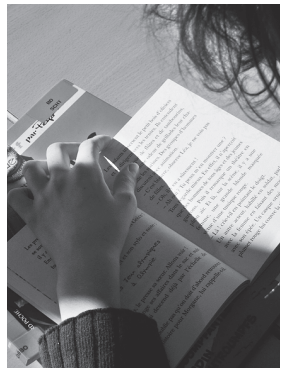

3.4 Gpil. ARE *(R. Gritti)*

A l'actif des succès de 2008, le SER peut fièrement évoquer la 4e édition des Assises romandes de l'éducation qui a réuni trois cent trente personnes le samedi 27 septembre à Dorigny.
Le thème retenu pour ces Assises et la densité du programme proposé ont suscité un très vif intérêt tant auprès des participants que de la part des excellents conférenciers présents à cette manifestation dont les interventions ont toutes été de qualité, voire de grande qualité.
Au travers de nombreux échos et témoignages positifs reçus, la manifestation du 27 septembre semble avoir répondu aux attentes des participants.
Le travail et les réflexions du Groupe de pilotage ont été conduites avec détermination et conviction afin de mener à bien cette quatrième organisation d'Assises. Les discussions, au sein du groupe, furent parfois très animées mais toujours dans un souci de recherche de qualité.
Après l'édition 2006, ayant rencontré un succès mitigé, les membres du CoSER se sont posé la question de la reconduction de cette manifestation. Le succès de l'édition 2008 les conforte dans l'organisation d'Assises appelées à être pérennisées.
Le rendez-vous est pris pour 2010.

3.5 Groupe «Règlements» *(R. Gritti)*

Reto Gritti

Ce groupe s'est constitué afin d'établir divers règlements précisant les nouveaux statuts. Le groupe s'est réuni à trois reprises depuis mars 2008.
Sa première tâche a été de revoir le règlement d'indemnisation des membres du Comité du SER et de ceux des commissions et des différents groupes de travail. Approuvé par le Comité du SER, il est déjà en vigueur.
Le groupe travaille actuellement sur les descriptifs de fonction du personnel du SER. Ces derniers devraient être finalisés au courant de cet automne. Puis suivront enfin les cahiers des charges spécifiques et détaillés pour chaque poste au sein du bureau SER.

3.6 Groupe «Archives» *(L. Palandella et J. Thévoz)*

1. Classement et dépôt des archives

Un dossier complet relatif à l'avenir des archives SIR/SPR/SER, déposé auprès du comité du SER en automne 2007, a été examiné par celui-ci. La décision qu'il a prise en janvier 2008 permettra de déposer tous les documents du syndicat auprès des Archives de l'Etat de Genève (AEG) dans un proche avenir. Une convention entre le SER et les AEG réglera les dispositions concernant l'entreposage, la conservation, la consultation et le classement ultérieur de ces archives.

Dans l'intervalle, le recensement des derniers papiers encore disponibles se poursuit par les «archivistes maison». Ce travail terminé, la vie de la SIR (Société des instituteurs de la Suisse romande) – dès sa création en 1864 – et de la SPR (Société pédagogique de la Suisse romande), ancêtres du SER actuel, pourra être étudiée par toutes les personnes intéressées.

2. Contribution des «archivistes»

La rédaction à deux mains de la chronique mensuelle *Passé... Vraiment?* dans l'*Educateur*, chronique qui a couvert la période de 1865 à 1998 – création du SER – se termine avec le dernier numéro 2008. Une nouvelle rubrique suivant le fil du temps, consacrée aux débats du syndicat à propos des disciplines enseignées, débutera avec le premier numéro 2009.

Autre volet des activités, les réponses aux questions d'étudiants qui travaillent à des mémoires universitaires, ou de chercheurs menant des études sur l'éducation en Suisse romande, à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle.

Josianne Thévoz
et Liliane Palandella

3.7. Commissions permanentes

3.7.a CP/SER *(S. Schöb)*

La Commission pédagogique du SER, qui compte maintenant neuf membres actifs et réguliers, s'est réunie deux fois en séances plénières, en mai et en septembre. Elle a régulièrement fait le point sur l'état des travaux concernant les recommandations romandes pour le cycle

Suzanne Schöb

primaire énoncées par le groupe de travail CIIP Cycle primaire 1. Elle est attentive au suivi de ce dossier important pour le début de la scolarité.
A la demande du CoSER, la CP/SER s'est également penchée sur le problème des grilles-horaire, si multiples et variées en Suisse romande. Autour des tableaux réalisés par le secrétaire général du SER, nous avons évoqué l'état actuel de la situation dans les cantons, les utilisations et implications de la grille-horaire, le rendre-compte exigé, etc. Dans la perspective d'une harmonisation progressive des objectifs d'apprentissage, comment concilier pédagogie par objectifs et grilles-horaire strictes? Cette réflexion est à mettre en lien avec la future mise en place du PER.
Ce dernier dossier (consultation et position de la commission pédagogique SER + participation à la synthèse des réponses) a rendu nécessaire l'organisation de trois séances supplémentaires qui ont eu lieu entre octobre et novembre.

3.7.b Commission AAM *(J. Daniélou)*

Entre l'hiver 2007 et le début de l'été 2008, un sous-groupe de la Commission AAM, composé de Sandra Coppey-Granges, Claudine Bonzon, Isabelle Tracewski et Yvan Schneider s'est réuni à 4 reprises et a mené à son terme la production – pour le SER – d'un document de référence susceptible de solidifier et de promouvoir une vision et de «bonnes pratiques» dans les domaines des arts visuels, travaux manuels, activités créatrices, activités créatrices sur textiles, ainsi que cuisine, alimentation et société.
Ce document – dont l'élaboration a été relativement laborieuse dans la mesure où des équilibres ont dû être trouvés entre des disciplines d'orientation parfois moins homogènes qu'on peut l'imaginer au premier regard – nous semble en particulier permettre de dialoguer avec la CIIP et les HEP, à l'heure où émerge une stratégie de formation romande dans les disciplines concernées.
Le texte intitulé *Affirmer le processus créatif: Orientation et recommandations en activités artistiques et manuelles* a ainsi été proposé le 5 septembre 2008 au CoSER et en a reçu validation par ce dernier, sous réserve de quelques ajustements. Il peut en conséquence être présenté à l'AD du SER d'automne 2008, pour adoption.

3.7.c Commission ES *(O. Baud)*

Olivier Baud

Sous la présidence active de Catherine Haus Schneuwly (SPG), la commission a intensifié ses séances afin de finaliser l'organisation de la 8e journée de l'enseignement spécialisé. En effet, cette manifestation se tient tous les trois ans et, même si elle se construit bien dans le même laps de temps, elle requiert une attention soutenue la dernière année. Sous le titre «Enseignants spécialisés: quelle identité demain?», elle s'est donc déroulée le mercredi 5 novembre, à Lausanne, avec comme intervenant principal M. Daniel Calin (IUFM-Paris). Une table ronde composée de personnalités romandes a prolongé les débats. Pour cette 8e édition, la commission a entamé une collaboration avec le réseau romand d'échanges sur le soutien pédagogique du CSPS. Cette expérience, riche par nature, a aussi impliqué un investissement supplémentaire qu'il faudra mesurer avant de le reconduire sans autre.

La commission n'a pas oublié les dossiers importants de l'enseignement spécialisé – le thème de la 8ème journée en évoque par ailleurs la plupart – mais n'a pas eu l'occasion d'en saisir un plus particulièrement. Il faut dire qu'avec l'adoption par la CDIP le 25 octobre 2007 de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, une étape a été franchie et permet d'espérer que, pour 2011, une certaine harmonisation, y compris au niveau des moyens, favorisera une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers et handicapés.

Cela dit, la commission n'a aucune velléité de céder à l'attentisme et s'inquiète plutôt, vu la ratification probable par les cantons de l'accord et le délai assez court d'ici au 1er janvier 2011 pour l'appliquer, du peu de concret proposé durant l'année écoulée.

Les tâches à venir ne manquent donc pas. Par contre, ce qui fait défaut – depuis trop longtemps – ce sont les représentations au sein de la commission des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg.

Pour ne pas citer que les absents, grand merci aux délégué-e-s du Jura bernois, du Valais, de Vaud et de Genève qui assurent avec une belle constance leur mandat.

4.1 Rencontres SER - CIIP *(G. Pasquier)*

Bilan beaucoup plus positif que l'an passé, au niveau «politique», c'est-à-dire sur le plan des rencontres avec la conférence plénière des ministres romands. La séance annoncée dans le précédent rapport d'activité du 29 novembre 2007 s'est révélée très importante puisqu'elle a débouché sur la proposition d'une autre rencontre, plus thématique celle-ci, sur la question de la formation des enseignants, séance qui s'est tenue le 3 avril 2008 et à laquelle ont participé une majorité des présidents cantonaux. L'intérêt des chefs de départements pour le SER et son action est manifeste. Preuve en est leur participation régulière à nos principales manifestations. C'était par exemple cette année la quatrième fois consécutive que les Assises romandes de l'éducation étaient ouvertes par Anne-Catherine Lyon, qui a par ailleurs suivi avec intérêt une partie de la journée.

Les rencontres de travail avec le secrétariat général se poursuivent à un rythme régulier et sont très satisfaisantes, tant dans leur aspect d'information réciproque qu'au niveau de la mise à plat, souvent informelle, des difficultés que rencontre chaque dossier important et les réflexions de part et d'autre sur l'école romande et son indispensable évolution.

Georges Pasquier et Christian Berger

La mutation du fonctionnement des instances de la CIIP est loin d'être achevée et risque de ne jamais l'être tant les chantiers d'harmonisation demandent une gestion «prospective». Pour être présent de manière dynamique, le syndicat doit s'inscrire dans un partenariat beaucoup plus propositionnel que réactif. Ce qui n'est pas toujours bien perçu de la part de certains collègues qui parlent volontiers de «service après vente». Tout en comprenant et en accompagnant les évolutions de l'organisation des groupes de travail pour éradiquer la «réunionite», le SER travaille à ce que les enseignants soient valablement représentés, partout où cela s'avère nécessaire.

Les collègues alémaniques étant en train de vivre de profonds changements qui tendent vers la création d'un véritable espace linguistique germanophone, des comparaisons pourront être faites avec le fonctionnement de la CIIP, pour améliorer toujours plus la dynamique de la coordination au profit des enseignants et de leurs élèves.

4.2 CP/CIIP *(R. Meyer-Bovet)*

Le mandat de plusieurs membres arrivant à échéance, c'est une commission pédagogique avec de nouveaux visages qui a repris son travail en juin, pour la période administrative 2008-2012. Lors de cette séance, M. Serge Martin a été désigné comme président.

Voici, ci-après, quelques-unes des tâches confiées à la CP/CIIP:

– En collaboration avec la COMETE, la journée ICT 2009 va être mise sur pied, le mercredi 6 mai 2009.

Rachel Meyer-Bovet

– Un Forum Mathématiques, est prévu pour l'automne 2009, sous l'égide du GREM.
– La CP doit mettre en place, pour le début 2009, une commission de vérification des ouvrages de français 7e: «L'atelier du langage» et «Le livre unique».
– La consultation du PER (Plan d'études romand) va occuper une grande partie de la dernière séance de l'année, en novembre.
Au début septembre, les nouveaux membres de la CP/CIIP désignés par le SER ont rencontré les anciens pour s'informer du travail qui les attend dans cette commission, organe de consultation de la CIIP, et pour saisir au mieux les enjeux d'une représentation ad personam. En effet, désigné et légitimé par un groupement, chaque membre est reconnu pour ses compétences, il donne son avis et sert de courroie de transmission avec son association. Nous veillerons à assurer, dans les deux sens, les liaisons entre le SER et la CP/CIIP.

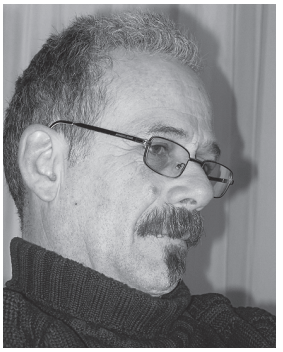
Jacques Daniélou

4.3 COMETE *(J. Daniélou)*

Instituée en mars 2001 et dont le mandat a été revu en février 2006, la COMETE (Commission des médias et des technologies dans l'Education) a pour mission de «Proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant de l'éducation aux médias et par les médias (classiques et nouveaux), des diverses technologies de l'information et de la communication, dans l'Espace romand de la formation». Elle entretient en son sein des groupes de travail.
Lors de ses séances plénières des 28 novembre 2007 et 9 mai 2008, cette commission permanente de la CIIP a traité notamment de «lignes directrices», susceptibles d'être validées et promues par la CIIP, de la question des droits d'auteur, du plagiat et de la sécurité, ainsi que des perspectives relatives aux projets suisses et romands de «bibliothèque numérique». La COMETE entretient par ailleurs les liens de la CIIP avec la TSR. Elle défend enfin l'existence et le développement du site internet e-media, pourvoyeur de ressources aux enseignants en termes de lecture de l'image.

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER
www.le-ser.ch

MEMBRES SER: ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX

CONGRÈS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUE-E-S

Bureau de l'AD

Président	Gaétan Emonet (SPFF)
1e vice-président	Martial Delacour (SPV)
2e vice-président	Laurent Vité (SPG)

Vérificateurs des comptes

Yves Froidevaux (SPV)
Pierre Lacomble (AVECO)
Denis Sauvain (SEJB)

Educateur

Rédactrice en chef
Nicole Rohrbach

Comité de rédaction

Secrétariat
Véronique Jacquier Darbellay

COMITÉ SER

Bureau SER

Président	Georges Pasquier
Secrétaire général	Reto Gritti
Secrétaire	Nicole Trinchero

Commissions permanentes

- **Commission pédagogique**
- **Commission AAM**
- **Commission ES**

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdce SER: Pasquier Georges
SG SER: Gritti Reto
AMCOFF: Meyer-Bovet Rachel
AVECO: Knubel Pascal
dès le 01.09.08: Rogéré Pignolet B.
SAEN: Kunzi Jean-François
dès le 01.09.08: Vuillaume John
SEJ: Rohrbach Samuel
SEJB: Baour Francis
dès le 01.09.08: Marti Josy
SPFF: Bulliard Marcel
SPG: Baud Olivier
SPV: Daniélou Jacques
SPVal: Jacquier Didier
Educateur: Rohrbach Nicole

Suppléant-e-s

AMCOFF: Corminbœuf Ivan
AVECO: Rogéré Pignolet B.
dès le 01.09.08: Knubel Pascal
SAEN: Vuillaume John
dès le 01.09.08: Guillaume-Gentil J.-A.
SEJ: Meury Rémy
SEJB: Jobé Alain
SPFF: Emonet Gaétan
SPG: Vité Laurent
SPV: Delacour Martial
SPVal: Jirillo Grégoire

CP/SER

Bureau:
Marti Josy, SEJB
Schöb Suzanne, SPG
Rastorfer J.-Etienne, SPV

Brignoli Mireille, SPV
Carrel Eliane, SPFF
Devaux Marinette, SEJB
Equey Colette, SPFF
Gritti Reto, SG/SER
Guillaume-Gentil J.-A., SAEN
Migliaccio-Santschi A., SEJ
Rogéré Pignolet B., AVECO*

Commission AAM

Pdt: Daniélou Jacques
Aubry Anne, SEJ
Bircher-May Rachel, AVECO
Bonzon Claudine, SPV
Bornand Claire, SPG
Coppey-Granges S., SPVal
Corpataux Laurence, SPFF
Hennet Nelly, SEJ
Locher Doris, SPVal
Pomatto M.-Raymond, FAMCO
Schneider Janine, SPFF
Schneider Yvan, SPV
Tracewski Isabelle, SPG

Commission ES

Pdte: Haus Catherine, SPG*
Baud Olivier, CoSER
Bernardin Françoise, SEJB
Dayer Catherine, SPVal
Grandjean Bernard, SPV
Laffely Christian, SPV
Lavanchy Claire-Lise, SPV
Vadillo Joan, SPV*

Gpil. SRL 08

Pdte: Marti Josy, SEJB
Babey Laurence, SEJ
Fellay Dominique, SPVal
Pasquier Georges, Pdt SER
Rebetez Jacqueline, SPFF
Schöb Suzanne, SPG
Yerli Christian, expert

Gpil. ARE 08

Daniélou Jacques, CoSER*
Kunzi J.-François, CoSER*
Gritti Reto, SG SER
Pasquier Georges, CoSER

Gr. Archives

Palandella Liliane
Thévoz Josianne

Gr. Règlements

Bulliard Marcel, CoSER
Gritti Reto, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Knubel Pascal, CoSER *

* démissionnaires

Autres collaborations

SER-CIIP
Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Kunzi Jean-François, CoSER*
Jacquier Didier, CoSER**

Suppléants
Baour Francis, CoSER*
Rohrbach Samuel, CoSER**

SER-LCH
Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Baour Francis, CoSER*
Rohrbach Samuel, CoSER**

Suppléant-e-s
Rohrbach Samuel, CoSER*
Marti Josy, CoSER**

SER-FAPERT
Pasquier Georges, Pdt SER
Bulliard Marcel, CoSER
Meyer-Bovet Rachel, CoSER

Suppléant
Baud Olivier, CoSER**

SER-CROTCES
Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Rogéré Pignolet B., CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

Suppléant
Knubel Pascal, CoSER

SER-SSPES
Pasquier Georges, Pdt SER
Vuillaume John, CoSER

Suppléant
Rohrbach Samuel, CoSER

EBENRAIN
Baour Francis, CoSER*
Pasquier Georges, Pdt SER**

Ebenrain, Intergroupe de travail
Baour Francis, CoSER*
Gritti Reto, SG SER**

Communauté d'action pour le Service public
Baour Francis*, CoSER
Gritti Reto, SG SER**

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse
Mottet Tristan, AVECO

CH-Echange Jeunes
Bulliard Marcel, CoSER

FED
Conseil Fondation
Pasquier Georges, Pdt SER

Commisssion pédagogique
Schöb Suzanne, SPG

Jeunesse & économie
Baour Francis
Friche Roger

Schulen nach Bern
Gritti Reto, SG SER

Fondation CPA
Pdte: Corboz Juliane, SPG
Bonvin Alain, SPVal
Marti Josy, CoSER
Moser Daniel, LEBE
Ney Claire-Madeleine, SPV
Raval Alain, SEJB
Roshier Dennis, comptable*
Tabin Marie-Claire, SPVal
Uldry Aurélie, SPFF

Educateur

Rédactrice en chef
Rohrbach Nicole

Comité de rédaction
Cattani Paolo
Forster Simone
Perrin Nicolas**
Ticon José
Vellas Etiennette
Yerly Christian

Rédactions cantonales
BE: Knuchel Ulrich
FR: Schmidlin Agnès
GE: Vité Laurent
JU: Girardin Christophe
NE: Khamlichi Saïd*
NE: Lauper Stefan **
VD: Daniélou Jacques
VS: Jacquier Didier
VS: Knubel Pascal

* démissionnaires
** dès le 01.09.08

Instances officielles romandes: CIIP

CP/CIIP
A Marca Philippe, sec. I, JU
Brignoli Mireille, prim., VD
Merkelbach A.-M., sec. II, BE
Meyer-Bovet Rachel, sec. I, FR
Perrin Samuel, prim., VS
Schöb Suzanne, prim., GE
Sözerman Christine, sec. I, VD
Vacant, F professionnelle BEJUNE

COMETE
Baour Francis, CoSER*
Daniélou Jacques, CoSER
Jacquier Didier, CoSER**

COMEVAL
Bulliard Marcel, CoSER
Daniélou Jacques, CoSER

Conseil de la coordination
Baour Francis, CoSER*
Baud Olivier, CoSER**
Bulliard Marcel, CoSER
Daniélou Jacques, CoSER**
Kunzi J.-François, CoSER*
Pasquier Georges, Pdt SER

CRE
Pasquier Georges, Pdt SER
Schöb Suzanne, SPG

CMF
Pasquier Georges, Pdt SER

GMO PISA
Daniélou Jacques, CoSER

Gr. Projet Profils de connaissances/ compétences
Knubel Pascal, CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

GREDD
Bulliard Marcel, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

REREF
Gaillard Xavier, AVECO

RERLANG
Pfammatter Christophe, AVECO

Instances officielles suisses: CDIP

Plénières CDIP
Pasquier Georges, Pdt SER

HarmoS (Beirat)
Pasquier Georges, Pdt SER

Conférence de coordination TIC & Formation
Pasquier Georges, Pdt SER

Groupe développ. des catégories de diplômes
Pasquier Georges, Pdt SER

Commissions de reconnaissance des diplômes
enf. + prim.: Baour Francis, SEJB
sec. I: Gaillard Xavier, AVECO

Relations internationales

IE
Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSEE - Bureau exécutif
Rogéré Pignolet B., CoSER

CSEE - Conf. paneuropéenne
Rogéré Pignolet Béatrice, CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSFEF
Bulliard Marcel, CoSER

* démissionnaires
** dès le 01.09.08

Le soussigné, représentant du SER avec Francis Baour au sein de cette commission, est plus particulièrement engagé dans le groupe de référence «Semaine des médias».
Cette dernière, organisée chaque année depuis mars 2004, a vu sa cinquième édition se tenir du 10 au 14 mars 2008. Celle-ci a connu une progression de près de 20% par rapport à l'édition 2007: quelque 10 000 enfants, adolescents et étudiants ont décliné sous toutes ses formes le thème «Ma classe communique».
La 6e édition aura lieu du 16 au 20 mars 2009 sur le thème «Un fait, des infos».

4.4 CRE *(S. Schöb)*

Le Conseil de la recherche en éducation se réunit deux fois par an sous la présidence de Madame Baume-Schneider. Le CRE est un organe de soutien et de conseil pour la CIIP en ce qui concerne la coordination et la coopération intercantonale ainsi que le développement de la recherche en éducation. Il étudie et élabore une prise de position à propos du concordat HarmoS, se penche sur le projet de monitorage en Suisse, sur les besoins en statistiques éducatives et sur l'état de la recherche en éducation, suite à l'audit réalisé par l'OCDE. Des informations concernant l'analyse des résultats de l'étude PISA 2003 et 2006 sont régulièrement transmises ainsi que l'évolution de cette étude pour 2009 et les années suivantes. Des discussions nourries ont également lieu à propos de l'espace romand de la formation (plan d'études romand, épreuves communes et profils de compétences et de connaissances).

4.5 CMF *(G. Pasquier)*

Au rythme d'une séance par année, le Conseil Média-Formation n'est pas un groupe de travail, mais plutôt une réunion au sommet des responsables des médias et de ceux de la formation. On y trouve en effet les directeurs de la TV et de la radio, un conseiller d'Etat représentant la CIIP, le secrétaire général de celle-ci, le responsable romand «Médias et TIC», ainsi que le président du SER. Ce conseil est en fait le garant de la collaboration entre la CIIP et la SSR

au niveau romand. La TV et la radio ont un mandat de formation imposé par la concession. De quelle manière s'en acquittent-elles et quelles collaborations sont à trouver avec le système éducatif?
Le travail de la COMETE et celui de l'unité «Média-Formation» sont au cœur de cette question.
Cette année 2008 a vu une demande du SER exaucée par la TV grâce à l'intervention de son directeur Gilles Marchand: la prise en compte par «Temps présent» du thème de l'autorité à l'école dans l'optique d'une utilisation de cette émission dans le cadre des Assises 08. Cette utilisation n'a pu être faite faute de temps, mais l'émission a bel et bien été tournée.

4.6 REREF *(X. Gaillard)*

Les séances de l'année 2007-2008 du Réseau des responsables de l'enseignement du français ont permis des échanges entre le Secrétariat général de la CIIP, les représentants des cantons et le délégué SER sur les objets suivants:
– les différents chantiers liés aux moyens d'enseignement de français, dans les degrés de la scolarité obligatoire;
– le rôle de la discipline «français», langue d'enseignement dans les processus d'enseignement/apprentissage de toutes les disciplines des plans d'études;
– le plan d'études romand (PER), en consultation au moment où est rédigé ce bref rapport.
Le REREF reste l'observatoire privilégié d'une part des projets d'harmonisation conduits sous les auspices de la CIIP, dans l'élan de la Convention scolaire romande, d'autre part des multiples initiatives strictement cantonales et plus ou moins en adéquation avec les premiers. La discipline «français» semble bien être celle où le génie (bon ou mauvais) de chaque canton est le plus enraciné. Cette situation contribue à entretenir une certaine fébrilité autour des dossiers concernés. Le virus de la polémique a une latence indéterminée… Le compromis romand peut avoir, dans ce cadre, certaines vertus thérapeutiques. Pour ce qui est de ses vertus didactiques, elles resteront à vérifier.

5.1 Plénières CDIP *(G. Pasquier)*

Trois plénières par année pour les vingt-six conseillers d'Etat (ou ministres) chargés dans chaque canton du département de l'instruction publique. La plénière de l'automne dure chaque année deux jours et se «délocalise». Cette année, c'est le demi-canton de Nidwald qui a été l'hôte de la conférence, dans la localité de Fürigen. Rappelons qu'outre toute une série de responsables régionaux, fédéraux, voire cantonaux, les plénières de la CDIP comptent aussi dans leurs rangs les présidents de LCH et du SER.
Plus que jamais, les décisions prises à ce niveau ont des répercussions sur nos réalités cantonales. HarmoS est en passe d'être accepté et le pouvoir d'harmonisation et de décision de la CDIP n'en deviendra que plus fort. C'est une Romande, Madame Isabelle Chassot, directrice fribourgeoise de l'instruction publique, qui préside la CDIP.
Les dossiers abordés lors de ces plénières sont innombrables et leur documentation représente une masse imposante de documents. Petit aperçu pour 2008 (en vrac):
– Concordat HarmoS, consultation, standards;
– Structures de jour;
– PISA 2006;
– Reconnaissance des diplômes en ES et pour les écoles de maturité;
– Masterplan des HES;
– Loi fédérale sur les hautes écoles;
– Formation continue;
– EVAMAR (évaluation de la maturité);
– Enquête sur la formation (OFS);
– Transition scolarité obligatoire – secondaire II;
– Harmonisation des bourses d'études;
– Maturité professionnelle;
– Loi fédérale sur la gymnastique et les sports;
– Masterplan des HEP;
– Tarifs des écoles professionnelles;
– Lignes directrices et programme de travail;
– etc.
A noter que la CDIP a fixé son programme de travail pour 2008–2014. Les AC cantonales l'ont reçu et il peut être consulté sur le site www.cdip.ch .

Une rencontre a par ailleurs eu lieu entre SER, LCH et le secrétaire général de la CDIP, en date du 6 mars dernier, rencontre qui a porté sur HarmoS et ses standards, sur la question de la formation des enseignants (qui a fait ensuite l'objet d'une lettre LCH et d'une lettre SER) et sur PISA et ses suites.
Les informations venant du niveau national et la concentration de décisions toujours plus importantes qui s'y situent impliquent que le SER doit faire vivre une collaboration toujours plus efficace avec LCH, entretenir des rapports suivis avec le Secrétariat général et répercuter ce travail de manière importante et réflexive au niveau des AC. Le CoSER est chaque jour davantage amené à s'occuper de ce qui se passe au plan interrégional et interlinguistique, ce qui est loin d'être évident, ni naturel.

5.2 HarmoS *(G. Pasquier)*

La ratification des cantons a commencé pour le concordat HarmoS. Six cantons ont déjà accepté le concordat, sans référendum. Six autres l'ont approuvé, mais leur décision sera soumise à référendum pour cinq d'entre eux et l'a déjà été pour le sixième, Lucerne, où plus de 60% de la population a refusé de confirmer le choix parlementaire. La votation de quatre de ces cantons devant survenir le

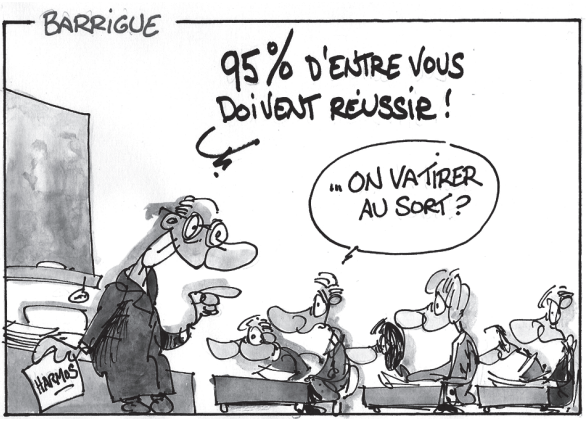

lendemain de l'assemblée qui validera le présent rapport, des informations complémentaires seront sans doute apportées aux délégué-e-s.
En ce qui concerne les instruments du concordat, c'est surtout sur les standards qu'il faut porter l'attention. Sur les quatre domaines concernés, seuls ceux des mathématiques et des langues étrangères étaient complètement aboutis à la fin de l'été. Ils vont maintenant être mis en consultation, alors que suivront ceux des sciences humaines et sociales, comme ceux de la langue I, sur lesquels le Beirat se prononcera début décembre et qui seront mis en consultation au printemps. Les premiers standards devraient être acceptés par la CDIP dans sa séance de juin 2009.
La mise en œuvre des standards et leur implication dans le concept de monitoring de l'éducation seront ensuite pilotés par un nouveau groupe stratégique, auquel les représentants des enseignants ne participent pas, le bureau HarmoS (KOSTA = Koordinationsstab) qui sera habilité à recevoir et à entendre les partenaires sociaux.
Le Beirat, quant à lui, arrive au terme de son mandat et sera dissout à l'issue de sa séance des 1er et 2 décembre 2008.
Pour le reste, les syndicats d'enseignants seront très attentifs à l'introduction dans les cantons de tous les aspects du concordat HarmoS, notamment en ce qui concerne l'école enfantine.

5.3 Conférence de coordination TIC & Formation
(G. Pasquier)

Cette conférence est l'organe faîtier censé coordonner toutes les activités menées dans l'espace suisse de la formation en matière de technologies de l'information et de la communication.
Principale production de cette année, un cadre de référence 2008-2011 des champs d'activité TIC de l'école enfantine au secondaire II, qui permet des comparaisons interrégionales. Celles-ci font apparaître que la Suisse romande n'est pas en reste, la COMETE et l'unité média de la CIIP étant naturellement en première ligne.

Malgré cela, comme pour l'espace romand, on constate sur le plan national la difficulté qu'ont les champs d'activité TIC à quitter l'univers des spécialistes et des convaincus pour rejoindre la pratique la plus large possible.

Georges Pasquier

5.4 Nouveautés *(G. Pasquier)*

Un nouveau groupe de travail ponctuel a été formé au niveau de la CDIP, qui n'a pas encore été réuni au moment de la rédaction du rapport d'activité: «Le développement des catégories de diplômes», mandat décidé par la CDIP lors de sa séance du 8 mai 2008. Il lui est demandé d'élaborer des variantes pour les diplômes préscolaires et primaires. En arrière-plan se trouvent tous les problèmes d'exigences minimales pour les langues, entre autres, la question de la reconnaissance intercantonale des diplômes et, bien entendu, les options semi-généralistes pour pallier un niveau de formation initiale unanimement reconnu comme étant insuffisant. Plus d'informations lors de l'AD, puisque les premières séances auront alors eu lieu.
A signaler aussi un «hearing» programmé pour le 25 novembre relatif à un projet CDIP sur la «formation complémentaire» des directeurs d'établissement.

5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes

5.5.a enfantine et primaire *(F. Baour)*

A l'instar de l'an passé, il y a eu peu de séances (trois), attendu que le travail se fait dorénavant à la maison, en sous-groupes ou se voit extrêmement bien préparé par Claudia Profos, la chargée de mission de la CDIP. Subsistent régulièrement les demandes d'aménagement ou de raccourcissement des durées de formation auxquelles nous n'avons jusqu'à présent (heureusement) guère donné suite. Les continuels changements de procédures et de règlements édictés par la CDIP ne sont pas là pour nous faciliter la tâche.

5.5.b secondaire I *(X. Gaillard)*

Année 2007/2008. Aucun institut de formation (HEP ou Université) de Suisse romande n'a déposé de demande de reconnaissance d'une filière de formation des enseignants du secondaire I. Plusieurs d'entre eux travaillent actuellement à l'adaptation de leur modèle au nouveau règlement de reconnaissance CDIP (2005) et à la structure de Bologne (Bachelor + Master).
Les séances de la Commission se sont donc plus portées sur des dossiers des HEP alémaniques. A noter que, dans cette partie du pays, le choix initial du seul modèle de formation «intégratif» (Bachelor puis Master, réalisés dans la HEP, en mélangeant formation scientifique et professionnelle dans les deux cursus) est remis en question. La mise en place, en parallèle à ce premier modèle, d'un modèle de formation «consécutif» (Bachelor scientifique acquis dans une université, puis Master professionnel acquis dans une HEP) a démarré ou est à l'état de projet avancé dans plusieurs HEP.
Les cantons et les HEP suisses ont par ailleurs une volonté clairement exprimée de pouvoir offrir une passerelle vers le Master professionnel pour l'enseignement au secondaire I aux titulaires d'un Bachelor professionnel pour l'enseignement au degré primaire. Ce souhait se heurte actuellement au règlement de reconnaissance Sec I de la CDIP, entre autres (et de manière justifiée) aux prérequis de la formation scientifique dans les disciplines enseignables. Une «Directive pour la prise en compte des études déjà effectuées dans le cadre de la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignants…» a toutefois été édictée par la CDIP en janvier 2008. Elle constitue un premier pas dans ce sens et a reçu le soutien de la Commission de reconnaissance Sec I.
Ce texte s'inscrit parfaitement dans le programme de revalorisation de la profession souhaité par le SER. Eviter que la tertiarisation de la formation professionnelle des enseignants ne maintienne ces cursus exigeants au niveau de voies «culs de sac». La possibilité d'un diplôme d'enseignement combiné Sec I et Sec II, mieux mise en évidence par les nouveaux règlements de reconnaissance CDIP, participe de la même idée. Cette filière connaît un succès certain en Suisse romande.

6. Fondation CPA *(J. Corboz)*

Activités en Suisse

Le Conseil de Fondation s'est réuni à huit reprises durant l'année, non seulement pour régler les affaires courantes, mais aussi pour affiner les objectifs que CPA se fixe en Afrique. Deux week-ends ont été consacrés au développement institutionnel.

Des membres du Conseil ont participé aux séances et ateliers du Réseau Education. Ce lieu d'échanges et d'informations a été bénéfique à CPA et a renforcé sa motivation sur le besoin de se remettre en question et sur la nécessité d'être soutenu pour trouver des solutions. Membre de son bureau, Daniel Moser a participé à la délégation financée par la DDC pour assister à la Biennale de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Education en Afrique), à Maputo.

Pour évaluer le programme triennal 2006-2008, CPA a élaboré des questionnaires à faire remplir par tous les acteurs bénéficiant des stages au Mali, au Togo et en RDC. Le dépouillement est en cours. Une première lecture montre à quel point cette formation est appréciée : sans formation de base, les stagiaires sont appelés à réfléchir sur leur pratique, à mieux savoir se servir des outils pédagogiques à leur disposition et à prendre en compte les besoins de l'enfant.

Activités en Afrique

Mali: après une semaine de préparation de l'encadrement à Bamako, stages décentralisés de trois semaines à Bougouni et Koumantou (financés par Helvetas) et Kita.

RDC:

– Kinshasa: trois jours de préparation de l'encadrement, puis trois semaines de stage. Les formateurs certifiés l'an passé ont fait leurs premières armes. L'accord de coopération avec le syndicat des enseignants FENECO a été dénoncé. La collaboration, difficile depuis plusieurs années, est devenue impossible. En attendant de trouver un autre partenaire syndical, CPA a pu obtenir du ministre de l'Education une reconnaissance officielle qui pourra désormais collaborer avec toutes les instances publiques s'occupant de formation continue.

– Kikwit (stage financé par la Fondation R.R.): 2e module de formation de 40 formateurs

Togo: deux jours de formation de l'encadrement à Lomé et trois semaines pour le dernier des trois modules de formation de formateurs, appelés Aides Pédagogiques. 37 des 42 candidats ont pu être certifiés.

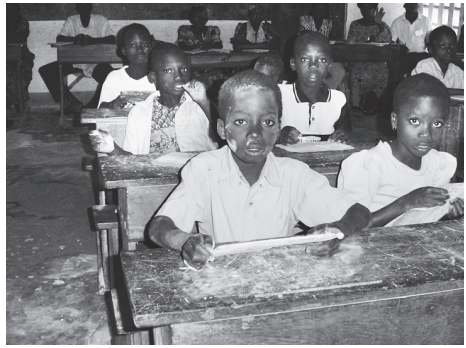

Généralités

Dans chacun des pays d'intervention CPA, il y a une collaboration étroite avec l'institution scolaire et les services de formation.

En plus des démarches méthodologiques et didactiques dans les matières principales et celles dites d'éveil, de la fabrication de matériel et l'apprentissage de son utilisation, des notions sur la psychologie de l'enfant, un accent particulier a été mis sur la prévention du Sida et du tabagisme, ainsi qu'une sensibilisation sur l'excision.

En 2008, il y a eu 1048 participants, répartis comme suit:

64 formateurs, 82 futurs formateurs, 482 stagiaires, tous recrutés sur les différents lieux de stage. En plus, 4 formateurs Sud-Sud (1 Malien et 1 Togolais en RDC; 1 Malien et 1 Congolaise au Togo), et 14 formateurs suisses.

402 élèves sont venus suivre les cours donnés par les stagiaires sous la supervision de l'encadrement.

Les contacts avec les autorités, tant politiques que syndicales et scolaires et les associations de parents d'élèves, sont enrichissants.

Des démarches sont entreprises pour renforcer les collaborations avec d'autres organisations poursuivant les mêmes buts que CPA.

Les conditions de travail, d'hébergement et de nourriture sont variables suivant les endroits. Merci à ceux qui ont été particulièrement mal lotis de ne pas avoir perdu leur entrain.

Merci à tous ceux, en Afrique et en Suisse, qui ont consacré leurs vacances à cette formation. Et merci enfin à tous ceux qui ont permis ce travail, dont les collègues du SER et la DDC.

Samuel Rohrbach

7.1 IE *(S. Rohrbach)*

Durant l'année 2008, l'Internationale de l'Education n'a de loin pas été inactive comme en témoignent les quarante-six pages de son rapport d'activité provisoire pour le premier semestre (disponible sous: http://www.le-ser.ch/_library/Fichiers_PDF/IE/IE08_rapact_prov.pdf)

L'IE travaille avec cinq objectifs prioritaires:

1. Une éducation de qualité pour tous
2. Améliorer la protection sociale et le statut du personnel
3. Lutter contre les discriminations dans le domaine de l'enseignement
4. Promouvoir la démocratie, le développement durable et la solidarité
5. Renforcer l'IE et encourager la participation de ses membres

Pour chacun des ses objectifs, l'IE mène des actions nombreuses et variées. En voici quelques exemples en lien avec chaque objectif:

1. L'IE a participé à la conférence internationale finale de l'Activité de leadership scolaire de l'OCDE, qui a eu lieu les 14 et 15 avril à Copenhague au Danemark. Son objectif principal était de trouver des leviers politiques en vue d'améliorer la direction des écoles et de partager des études de cas réussies sur ce thème. L'IE va développer ce thème en organisant en 2009 un séminaire en Finlande qui devrait s'axer sur les questions, les tendances et les évolutions actuelles de la direction d'école aux niveaux mondial et national, sur les rôles en mutation des dirigeants d'écoles, sur les stratégies pour instaurer une direction participative et sur les mesures pour garantir la sécurité des enseignants, des élèves et des employés de l'éducation, entre autres.
2. En 2008, l'IE a continué d'apporter son soutien et ses conseils aux organisations membres confrontées à la violation de leurs droits humains et syndicaux. Un effort particulier a été consacré aux organisations membres de l'IE en **Bulgarie**, en **Colombie**, en **Ethiopie**, au **Guatemala**, en **Géorgie**, au **Mexique**, aux **Philippines** et au **Zimbabwe**.

3. L'IE prépare un plan de campagne générale sur l'égalité des salaires pour 2008-2010.
4. L'IE a organisé de nombreux ateliers de travail en Afrique pour sensibiliser les enseignants à la problématique de la prévention du virus VIH.
5. L'IE a accueilli huit nouveaux membres et compte ainsi actuellement 394 organisations membres de 171 pays et regroupant plus de 30 millions d'enseignant(e)s et autres personnels de l'éducation.

L'IE fait aussi le lien et représente les enseignants auprès de nombreuses organisations mondiales: UNESCO, OCDE, G8, OIT, FEM…

Il est plus que jamais important de suivre les activités de l'IE car nous pouvons souvent nous appuyer dessus: position sur les directions d'école, sur la formation des enseignants, journée mondiale des enseignants du 5 octobre…

7.2 CSEE *(B. Rogéré Pignolet)*

Béatrice Rogéré Pignolet

Les 27 et 28 novembre 2007, a eu lieu à Luxembourg, le Conseil du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation). Il y fut présenté le projet «Education et formation 2010», qui reprend certaines lignes du Congrès de l'IE à Berlin (juillet 2007). Ce document fut voté en avril lors du Bureau exécutif (à Bruxelles).

L'importance de la formation initiale et d'une qualification élevée des enseignants a aussi été au cœur des discussions du CSEE à plusieurs reprises. Ainsi lors du séminaire de l'IE et du CSEE (Bled, mars 2008), où le SER fut représenté par Samuel Rochbach, il a été proposé que tous les enseignants de tous les degrés de la scolarité aient atteint le niveau Master. Ce document politique du CSEE «La formation des enseignants en Europe» a été voté à l'unanimité lors du Bureau exécutif des 14 et 15 avril. En voici les grandes lignes, qui sont aussi des préoccupations du SER:

– la qualité de la formation initiale;
– le statut des enseignants;
– l'entrée dans la profession;
– la nécessité d'une formation continue de qualité/ l'apprentissage tout au long de la vie;

– l'importance des instituts de formation;
– les enseignants et la société.
Les 3 et 4 avril, a eu lieu à Madrid un séminaire dans le cadre du projet «TRUCE – les syndicats soucieux de l'éducation – violence à l'école». Les pays d'Europe de l'Est y étaient massivement représentés. Il était intéressant de voir que les problèmes de violence sont présents partout, à des échelles différentes et pour des causes différentes, mais que tout le monde essaye de réinventer la roue pour tenter d'y apporter une solution. Ce séminaire avait donc pour but de proposer des pistes de réflexion communes qui devaient ensuite être adoptées lors d'une conférence finale en juin.
Les sujets traités durant ces deux jours furent variés et les discussions enrichissantes :
– la promotion des aspects liés au fait de vivre ensemble dans les écoles;
– la présentation de plusieurs actions (en Espagne, à Berlin, en Suède, en Bulgarie, à noter la présentation par une représentante des parents de la plaquette suisse «L'Education donne de la force»...);
– l'importance du partenariat entre l'école et les parents;
– la présentation de l'accord cadre autonome sur le harcèlement et la violence au travail.
D'autres sujets ont été traités par le CSEE durant l'année 2007/2008:
– l'Education de la petite enfance;
– le stress dans l'éducation et les conditions de travail en général;
– une revalorisation des salaires (le CSEE a d'ailleurs participé le 5 avril à une manifestation de soutien des enseignants bulgares qui demandaient une revalorisation de leurs salaires);
– le processus de Bologne.
Par ailleurs, il est à noter qu'une nouvelle structure a été mise en place au CSEE, il s'agit du Comité de la promotion des femmes où siègent les femmes élues au Comité paneuropéen. Ce groupe a déjà posé les bases des revendications destinées à améliorer la reconnaissance des femmes dans le domaine de l'éducation.
Le dialogue social sectoriel dans l'éducation est l'un des dossiers importants de cette rentrée 2008-2009 et sera au centre des discussions du prochain Bureau Exécutif qui siégera à Luxembourg les 10, 11 et 12 novembre 2008.

7.3 CSFEF *(M. Bulliard)*

Marcel Bulliard

Agir maintenant pour l'éducation et un développement social et durable dans la francophonie.

La 21e rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation a réuni au mois de juin au Québec des délégués de la plupart des pays ayant le français en partage. Malheureusement, les tracasseries administratives ont empêché la venue de quelques délégations, étonnant pour un pays champion de la démocratie et du respect des autres.

Le menu de la rencontre, convoquée sous la bannière «Agir maintenant…», était des plus copieux. La présentation des résultats de l'enquête sur l'environnement et l'usage du français fut très riche.

Le volet environnement a stigmatisé trois grandes catégories: l'énergie et les ressources naturelles, l'environnement physique et les enjeux sociaux et politiques. Une grande majorité des pays francophones signale une préoccupation particulière qui se traduit par une politique de l'environnement. Force est de constater que dans de nombreux pays les actions ne répondent pas aux promesses.

La notion éducation relative à l'environnement (ERE) est présente dans la majorité des pays consultés. Cette intégration se fait à travers le curriculum ou les programmes scolaires. Trop souvent, l'ERE repose sur la volonté et l'initiative des enseignantes et des enseignants. Plus que jamais, il est utile de rappeler la devise du développement durable: réfléchir mondialement, agir localement…

Le développement de l'enseignement du français ou de l'enseignement en français présente de très grandes disparités dans la francophonie. La majorité des pays relèvent un multilinguisme important. Tantôt langue unique (véhicule du savoir), parfois langue de l'administration ou encore langue des intellectuels, le français passe par tous les statuts. Plusieurs problèmes ont été identifiés dans les pays du sud: la formation des enseignants, le temps consacré à l'enseignement du et en français, l'insuffisance du matériel didactique et l'environnement quotidien de l'enfant.

Un plan d'action 2008-2010 a été accepté par les délégués. Il comprend notamment la poursuite de la formation

«Education à la citoyenneté» et le développement du réseau francophone de la société civile pour l'Education pour tous.
Une visite sur le site www.csfef.org répondra à votre curiosité.

7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail *(F. Baour)*

Deux séances ont eu lieu auxquelles le soussigné a participé, en remplacement de GP et RG retenus par d'autres obligations.
Thèmes discutés (choix non-exhaustif):
– Journée du Forum Helveticum;
– Dissolution de la Communauté d'action pour le service public et transformation en un groupe de travail ad hoc de la Conférence Ebenrain;
– Libre circulation des personnes et conséquences à craindre dans le domaine des services publics;
– Groupe de travail assurances sociales;
– Groupe de travail des collectives d'assurances;

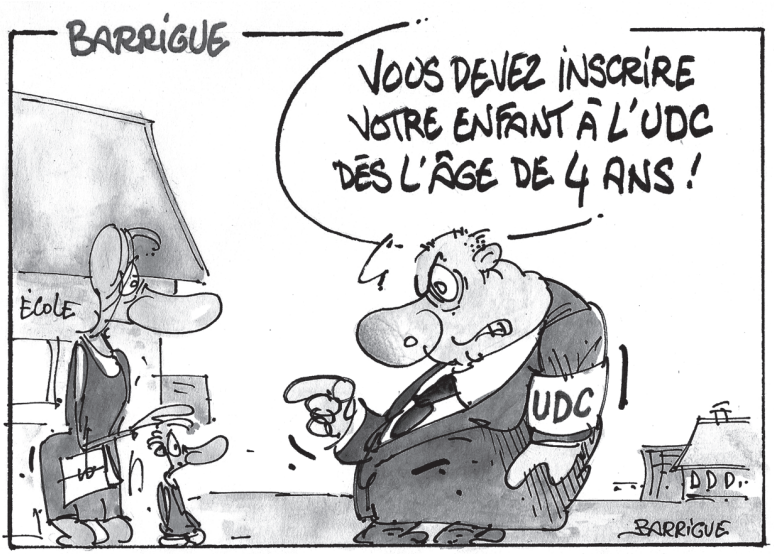

Journées continues à l'école, structures scolaires de jour (comment agir au niveau fédéral pour une meilleure prise en charge des coûts induits?);
– Réforme des impôts au niveau fédéral;
– Votations des mois de juin et de novembre;
– Mise en place de deux nouveaux groupes de travail: groupe formation et groupe service public;
– Revendications salariales des enseignants et de la fonction publique pour les négociations de la fin de l'année 2008;
– Initiative pour une flexibilisation de l'AVS et soutien à celle-ci, particulièrement eu égard aux récents problèmes de non-entrée en matière pour des retraites anticipées de la part de NOS caisses de prévoyance, pour cause de manque de pont AVS;
– Campagne contre la privatisation et l'armement des sociétés privées de surveillance dans les trains.
Toutes ces thématiques et bien d'autres encore intéressent également le corps enseignant, raison pour laquelle le soussigné préconise une forte représentation du SER dans ces groupes de travail, plus particulièrement par l'engagement du Secrétaire général.

7.5 Communauté d'action pour le Service public *(F. Baour)*

Les multiples redondances entre les thématiques traitées au sein de la plénière de la conférence Eberain (cf. 7.4) et le fait que ce sont souvent les mêmes personnalités qui siégeaient au sein des deux instances, ont conduit la conférence Eberain à créer deux nouveaux groupes de travail ad hoc, l'un plus précisément consacré à la formation en général, comprenant donc l'école publique également (donc nous), et l'autre consacré à la défense des services publics de façon plus globale (donc nous itou). De ce fait la casquette du représentant du SER devrait comporter plusieurs étages pour lui permettre de siéger dans ces différentes instances. Un exemple parmi d'autres des interactions possibles: comment concilier la volonté populaire au niveau fédéral (et ou) cantonal concernant les

Francis Baour

structures d'accueil parascolaires sans se demander si, tant au niveau fédéral que cantonal, des aménagements financiers ou autres doivent être trouvés pour que, passez-moi l'expression, les vaches soient bien gardées et que celles et ceux qui les gardent se voient correctement rémunérés, sans pour autant interférer avec le cahier des charges des enseignants? Se poser la question, c'est comprendre la nécessité d'avoir accès à de telles données, à de tels groupes d'influence et de propositions au niveau suisse.

7.6 Jeunesse & économie *(F. Baour)*

Comme je l'écrivais l'an passé, nous vivons cette année les derniers soubresauts d'une association créée en son temps par la défunte SPR et qui va (en tous cas pour ce qui est de sa prééminence romande) mourir au début décembre 2008. En effet, après une longue descente aux enfers, suite surtout au retrait financier du principal «parrain»[1], Economie suisse, et de la défection et du désintérêt grandissant des enseignants à soutenir cette œuvre (quelques dizaines d'abonnements à Fr. 50.– confirmés sur des centaines d'adresses en notre possession), les nouveaux statuts[2] de la société seront vraisemblablement adoptés à Berne au CASINO (ce n'est pas un gag!) le 3 décembre prochain. Ils entérineront une situation quasi monopolistique zurichoise qui déléguera à un Stützpunkt (sic), donc un simple point d'appui local, au travers de la chambrée d'Economie valaisanne, la tâche de développer en Romandie les actions de Jugend und Wirtschaft, choisies par les «sponsors» qui auront désormais un droit de regard accru sur les contenus des fiches des e-learning lessons et autres Input. Cette évolution m'étant totalement étrangère, je quitterai le bateau en fin d'année civile. Néanmoins, je vous conseille encore de faire un tour sur www.jeco.ch et de nous laisser un message de soutien. Quel dommage!

[1] Terme volontairement choisi
[2] Traduits par mes soins!!!

8. Collaborations

8.1 LCH *(G. Pasquier)*

La collaboration avec LCH, qui se définit volontiers comme la faîtière nationale des enseignants, mais à laquelle le SER n'a jamais voulu adhérer, est très bonne et a plutôt tendance à monter en puissance.

La présence de Beat Zemp lors de l'AD de novembre 2007 a été très appréciée et a pu faire découvrir aux délégué-e-s la réalité des échanges toujours plus incontournables qui ont lieu entre les faîtières alémanique et romande.

Aux trois ou quatre séances par année entre la «Geschäftsleitung» de LCH et une délégation SER s'ajoutent les rencontres entre présidents, à la faveur des plénières de la CDIP et d'autres séances dans lesquelles ils siègent ensemble (FED, Conf. de coordination TIC & Formation, etc.) ou avec d'autres responsables (BEIRAT, etc.).

Les contacts téléphoniques ou physiques occasionnels ont lieu chaque fois que c'est nécessaire, à la faveur par exemple des sujets d'actualité mis en évidence dans les médias.

LCH et le SER ont accordé leurs violons cette année sur de nombreux points, pour réagir ensemble, faire paraître des positions communes ou parallèles (accords intercantonaux, PISA, HarmoS, libre choix de l'école, formation des enseignants, problèmes des HEP, loi sur les stupéfiants, difficultés avec les parents, etc.).

A l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité, une conférence de presse commune est même envisagée pour exprimer la position des enseignants face au danger que représente les référendums lancés contre l'accord HarmoS (cf. vote des Lucernois).

D'autres contacts sont pris entre les secrétaires généraux des deux faîtières pour développer les services aux membres.

8.2 FAPERT *(R. Meyer-Bovet)*

La collaboration est bien établie, les rencontres sont régulières entre le SER et la Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin.

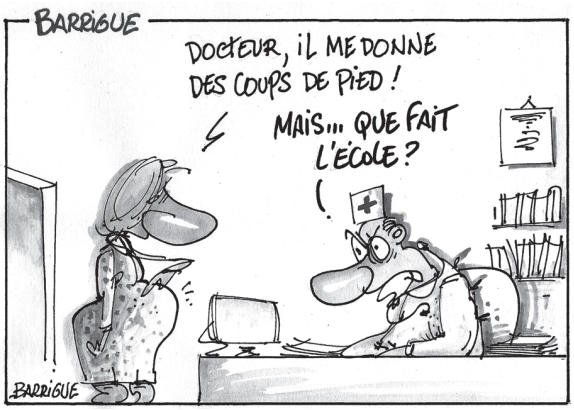

Tout d'abord un merci à la FAPERT pour sa participation au Gpil. des Assises romandes de l'éducation 2008.
Conseils d'établissement, Commissions d'école, bon éducatif, Lobby parents, privatisation… Voilà bien de grandes options de l'école qui exigent participation active, concertation, vigilance et présence des parents et des enseignants sur la place politique de la pédagogie aujourd'hui. Donner plus de visibilité à notre travail, mieux identifier nos besoins et nos attentes sur ces questions, développer des stratégies, intensifier la collaboration parents, enseignants et autorités, tels pourraient être les chantiers sur lesquels porter nos forces communes pour que certains choix de l'école de demain sauvegarde la mixité sociale.

8.3 CROTCES *(G. Pasquier)*

Développement réjouissant de la collaboration entre la CROTCES (conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires) et le SER.
La nécessité d'information réciproque et de travail commun sur certains dossiers est ressentie de part et d'autre. La qualité de l'enseignement dépend fortement de la qualité du travail à l'intérieur des établissements. Pour l'atteindre, il est vital que les directions d'établissement soient au bénéfice d'une très bonne formation adéquate, mais répondent aussi à un certain nombre d'objectifs et d'ambitions reconnus. Ces objectifs et ces ambitions doivent être en accord avec ceux de l'institution, mais émaner aussi d'un corps professionnel solide et responsable.
Le SER souhaite que les directrices et les directeurs n'aient pas un fonctionnement d'individus isolés et sans valeurs

communes. Comme pour les enseignants, le travail des associations professionnelles est fondamental et peut apporter énormément à l'institution. Les changements vont s'accélérer ces prochains mois (aux niveaux romand et national notamment) et les dangers se préciser (lobby parents, etc.). La collaboration entre associations d'enseignants et de directeurs ne peut qu'être positive.

8.4 FED et FEE *(G. Pasquier)*

Chacune et chacun connaît tout l'apport très concret que la FED et la FEE fournissent au corps enseignant de ce pays, au travers d'un imposant matériel d'enseignement et de participations à la formation tant initiale que continue.
Le SER, comme LCH, fait partie du Conseil de fondation de la FED, qui a fêté cette année son 10ème anniversaire, et dont le responsable romand, Charly Maurer, participe régulièrement aux manifestations du SER et à ses AD.
Doté d'un nouveau secrétaire général au niveau national (Jürg Schertenleib), la FED s'est préoccupée cette année de son rapprochement (fusion?) d'avec la FEE, de l'amélioration de son fonctionnement et de ses prestations par le biais d'une évaluation externe, du fonctionnement de la prochaine «agence EDD» qui sera créée au niveau fédéral, etc.
La parution systématique de pages FEE et FED dans l'Educateur est une manifestation supplémentaire de la bonne collaboration avec le SER. Le dossier annuel proposé cet automne est un dossier commun qui paraît également dans les pages de notre confrère «Bildung Schweiz».

8.5 Jury du prix suisse pour la littérature jeunesse *(T. Mottet)*

Cette année, j'ai participé à deux séances (25 janvier et 28 mars) à Zürich.
Un prix est délivré chaque deux ans, soit en 2009 pour la prochaine édition. Malgré un faible écho au niveau médiatique, il a été décidé que la remise aurait tout de

Tristan Mottet

même lieu à la Bibliothèque nationale à Berne en novembre 2009.
Le prix est de Fr. 20 000.–, avec la possibilité de le partager en deux fois Fr. 10 000.–.
Les membres du jury ont pour tâche de lire, puis donner une appréciation aux romans, bandes dessinées, documentaires et autres livres d'images.
Un objet sélectionné passe ensuite chez d'autres membres du jury. A noter que les auteurs et éditeurs doivent être suisses. De plus, le jury prend aussi en compte les histoires racontées sur CD.
Le SER occupe une place importante dans ce jury, car il prend en charge une grande partie de ce qui est proposé en français, avec le souci d'un regard pédagogique en lien avec la mentalité romande.

8.6 Schulen nach Bern *(R. Gritti)*

Schulen nach Bern (Ecoles à Berne) est un projet porté et mis en œuvre par une association politiquement neutre et sans buts commerciaux ou lucratifs.
Le projet et l'idée proviennent de l'ancienne Conseillère d'Etat bernoise, Madame Dora Andres, qui, en 1982 et 1983, a créé, mis en place et conduit des cours de citoyenneté pour de jeunes Américains à Washington D.C (USA).

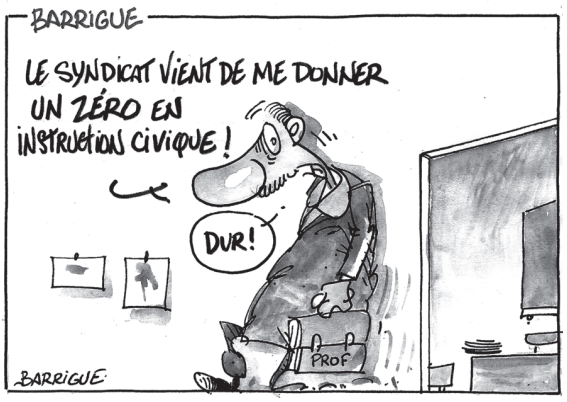

Le concept de ce projet est d'éveiller l'intérêt des élèves du niveau secondaire I et de développer leur curiosité et susciter leur motivation pour la démocratie directe.
Dans le cadre d'une semaine de projet politiquement neutre, des classes se rendent dans la ville de Berne et approchent – au gré des événements d'actualité – la politique nationale. Les élèves concernés renforcent et approfondissent ainsi les bases élaborées par avance en classe

sur notre système politique au travers d'un jeu de simulation, apprennent que la démocratie d'un pays ne peut fonctionner que si les personnes qui y vivent participent de façon active.

9. Services aux membres

9.1 Generali *(R. Gritti)*

Avec la foule d'informations qui nous envahit tous les jours, l'une d'entre elles mérite d'être remise en mémoire des membres du SER, car elle est très intéressante au travers de rabais consentis pour leurs assurances.
Depuis janvier 2000, une convention de partenariat entre la société d'assurances GENERALI et le SER existe et fait que les membres SER peuvent bénéficier de rabais très intéressants sur les primes.

Petit rappel

Véhicules à moteur:
– 5% sur assurance RC & protection du bonus
– 10% sur casco complète – partielle – occupants – protection juridique – renonciation au droit de recours
Assurance choses:
– 10% sur assurance ménage & RC privée
Nouveauté: Assurance immeubles 10%

Si vous n'êtes pas encore client et que vous souhaitez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à demander une offre à:
GENERALI Assurances Générales SA
Centre clients
Soodmattenstrasse 4 – 8134 Adliswil
Tél. 0848 888 021 – Fax. 058 472 38 69
E-mail: ggp@generali.ch

10. Sigles

AAM	Activités artistiques manuelles
AD	Assemblée des délégué-e-s
ARE	Assises romandes de l'éducation
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CIIP	Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin
CMF	Conseil Média-Formation
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
COHEP	Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
CoSER	Comité SER
CP	Commission pédagogique
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
Ebenrain	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
ECVET	Crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels
EDD	Education au développement durable
epch.ch	Société Ecole et perfectionnement Suisse
ERE	Education relative à l'environnement
ES	Enseignement spécialisé
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Education et Développement
FEE	Fondation suisse d'éducation pour l'environnement
FEM	Forum économique mondial
FPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
GMO	Groupe de mise en oeuvre
Gpil.	Groupe de pilotage
GREDD	Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable
HarmoS	Projet «Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse»
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
IE	Internationale de l'éducation
LCH	Lehrerschweiz (faîtière des syndicats alémaniques d'enseignants)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OIT	Organisation internationale du travail
PER	Plan d'études romand
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
REREF	Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons
RERLANG	Réseau des responsables Langue des cantons
SIR	Société des instituteurs de Suisse romande
SPR	Société pédagogique romande
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2008-2009

- **Semaine romande de la lecture 2008**
  24-28 novembre
- **AD/SER d'automne 2008**
  29 novembre, à Grangeneuve (FR)
- **Semaine des médias 2009**
  16-20 marc
- **AD/SER de printemps 2009**
  28 mars, en principe à Yverdon
- **AD/SER d'automne 2009**
  21 novembre, à la Sarraz (VD)

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60
Fax + 41 27 723 59 61
E-mail ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

et 14 fois par année

l' Educateur

pour vous informer!